



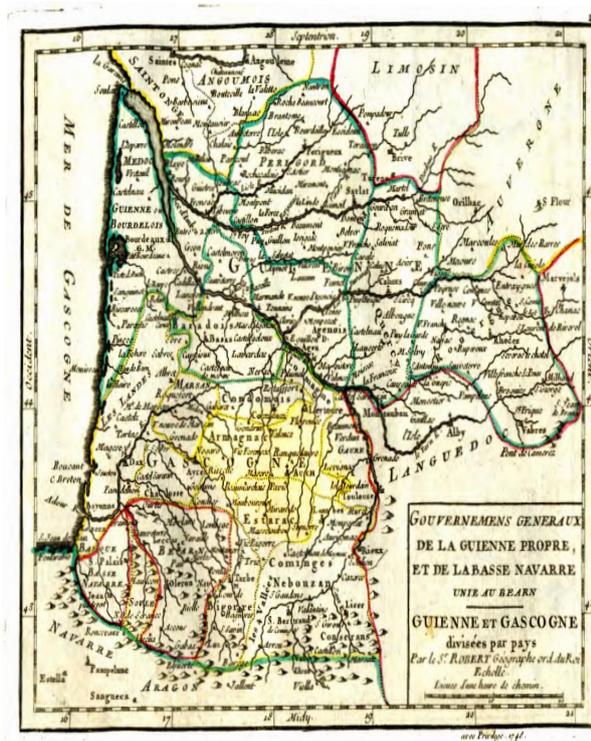
Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Commois-Lomagne-Fezensac-
Astarac Gaure-Comminges-Pardiac

N° 107

Juin

2019



<http://genealogie32.net>

Comité de Rédaction

Christian Sussmilch

Yves Talfer

Jean Jacques Dutaut Boué

Guy Pechberty

Frédéric Jean Baqué

Sommaire

<i>Le mot du Président</i>	<i>P 5</i>
<i>Gascons à Cette</i>	<i>P 6</i>
<i>La famille TACHE</i>	<i>P 9</i>
<i>Publications</i>	<i>P 16</i>
<i>Entraide</i>	<i>P 29</i>
<i>La Gascogne (notes historiques)</i>	<i>P 37</i>
<i>La Réforme à Lectoure XVII^{eme} et XVIII^{eme} siècle</i>	<i>P 42</i>
<i>Blog Blogue</i>	<i>P 57</i>
<i>Quoi de neuf?</i>	<i>P 60</i>
<i>Ce que vous devez savoir</i>	<i>P 63</i>

LE MOT DU PRESIDENT

Nous abordons notre 4^{ème} trimestre généalogique. Les mois qui viennent de s'écouler ont vu de nouvelles publications et divers travaux .

Ainsi le 2^{ème} Tome sur les Migrations Gasconnes paraît simultanément avec la 6^{ème} édition de l'ouvrage annuel papier du GGG, millésime 2019 (*Les adhérents qui ont souscrit à ce dernier ouvrage lors du paiement de la cotisation le recevront incessamment, les autres pourront le commander moyennant 15 €, ou se le procurer lors de notre Assemblée Générale du 14 octobre 2018.*) et le N°107 numérique (*voir publications p 16*). Les travaux suivants ont aussi marqué ce trimestre :

□ Un appel à suggestions a été fait sur notre site pour la nouvelle version de VISAGe. Quelques suggestions nous sont parvenues, mais n'hésitez pas à participer. Nous n'avons pas rencontré de problèmes techniques mais une baisse d'activité notamment pour ce qui est des demandes d'actes postérieures à 1792. Il semble que cela soit dû à la mise en ligne des documents d'Etat-Civil aux AD32 de 1842 à 1912.

□ Les demandes de recherches continuent d'être traitées grâce à l'implication de Frédéric BAQUÉ.

□ la mise à disposition du DVD des Dépouillements 2018 et sa version abrégée mise en ligne,

□ la poursuite des opérations d'indexation (*voir p 60*), les dépouillements qui se poursuivent, contribuent à enrichir nos bases de données.

N'oubliez-pas notre Assemblée Générale du 13 octobre 2019, au Golf d'Embats, qui clôturera notre année généalogique 2018/2019.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter en mon nom et en celui de votre Conseil d'Administration une belle saison estivale.

Christian SUSSMILCH

GASCONS À CETTE (SÈTE)

par Mr Serge VINON



Le secrétaire du Cercle Généalogique de Sète et de l'Étang de Thau, Serge VINON, nous a fait parvenir des relevés concernant des ressortissants Gascons venus vivre et travailler à Cette (écriture d'avant le 1er janvier 1928).

Au XIX^{ème} siècle, Sète est un port en plein expansion, grâce aux échanges avec les colonies. Que Mr Serge VINON trouve ici notre gratitude pour sa collaboration à nos recherches généalogiques



[Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) cliché Fagairolles 34

○ Cette: 25 AVRIL 1920 Acte 298 F 75

Georges Gaston fils légitime de Paul Jules HOMS, 25 ans, cultivateur, et d'augustine Maria Mélanie ROUVIER, 21 ans, sans profession, domiciliée à Cette dans la maison de la Compagnie Ferroviaire du Midi aux Salins du XVème sur la Lido :

Témoins :

Louis BARBIER, 68 ans , cordonnier.
Louis TARTIE, 40 ans, agent de police.
Installés à Cette.

X en Eauze (Gers) le 25 janvier 1945 avec Marcelle Jeanne Marie ROBINEAU

† à Béziers (Hlt) le 17 Décembre 2007.

X Cette : 17 janvier 1920 17h15 Acte 24 F 12

Entre Jean Marie Joseph, 49 ans 1 mois, employé au Chemin de fer à la Compagnie du Midi (ligne Bordeaux/Cette) né en Aujan –Murnède, canton de Masseube (Gers) le 17 décembre 1870, résident à Cette au 32 rue Dominique François ARAGO; veuf de Constance ARNE, sans emploi, décédée à Montpellier (Hlt) le 2 octobre 1918; fils majeur et légitime de Jean Baptiste ROUX et de Josephe SOUVILLE, sans emploi, domiciliée à Mont d'Astarac, meme canton que susdit (32) ;

Avec Marie Baptistine, 41 ans 2 mois 22 jours, sans occupation, née à Cette le 26 octobre 1878, épouse divorcée du sieur François BRIDOU par Jugement du Tribunal civil de Montpellier (Klt) en date du 11 mars 1910; fille majeure et légitime d'André LOUBES, journalier, tous deux installés à Cette à Cette au 15 rue Dominique François ARAGO, et de défunte Marie MARFAING, sans profession en son vivant;

*** pas de contrat de mariage***

Témoins : François AGRINIER, employé au Chemin de fer, logeant à Cette au 42 rue Dominique-François ARAGO.

Etienne LACHET, 68 ans, tonnelier, sis à Cette au 16 rue Neuve du Nord (rue Maurice CLAVEL).

!!! Pas de registre de décès pour 1920. Le registre étant parti à la RESTAURATION



Etienne Pascal TACHE

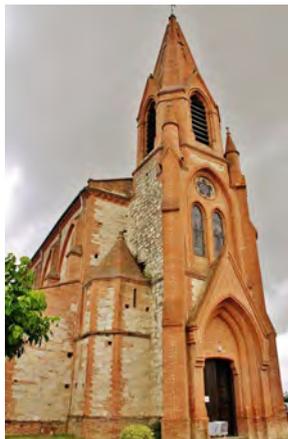
par Christian SUSSMILCH

Garganvillar

C'est dans cette petite ville du Tarn et Garonne que l'on trouve l'origine de Etienne Pascal Taché. Cette vieille famille du village s'y est éteinte vers 1800 mais elle se perpétue et prolifère au Québec.

A l'origine on est en présence d'une famille paysanne d'où les plus hardis et les plus entreprenants émergèrent dans le négoce ou le droit. Ainsi Pierre Taché (1603-1663) était boucher. Guillaume, Pierre et Jean étaient praticiens.

Une évolution de plus se concrétise avec Jean Taché, consul en 1669 et 1670, avocat, puis notaire de 1684 à 1709. Son fils Etienne, avocat, lieutenant du Juge, fut un temps commissaire des vivres à St Malo.



Eglise St Jacques et Mairie

Québec

Jean Taché, le fils d'Etienne s'initia jeune aux affaires et s'embarqua à La Rochelle le 5 juin 1727 pour Québec. Il partait en qualité d'associé, cela depuis 1724, au commerçant Rochellois Jean Pierre Lapeyre fils, pour faire le commerce des fourrures.

-1730 , Jean Taché, s'établit à Québec en qualité de marchand, négociant, armateur et même notaire tout en continuant des affaires avec la métropole. La puissante maison de commerce Lagravère et les frères Mariette de Montauban, d'autres négociants de La Rochelle, tel Denis Goguet, comptaient parmi ses clients. Il possédait trois bateaux, la Trinité, l'Emerillon, et la Saint Roch. Il trafiquait aussi les peaux, l'huile et le sel. Ses collègues négociants le désignèrent comme syndic. Il devint ainsi l'un des principaux négociants de la colonie et le principal armateur de Québec.

-1742. le 24 août, Jean Taché se marie avec Marie Anne Jolliet de Mingan petite fille de Louis Jolliet ⁽¹⁾

-1759. Après la conquête ayant obtenu les bonnes grâces du général Murray ⁽²⁾ il avait obtenu une commission de notaire lui donnant le droit d'exercer dans toute la province. Deux de ses dix enfants, Charles et Pascal Jacques, firent souche au Canada.

Le cadet, Pascal Jacques épousa la seigneuresse de Kamouraska, s'assurant ainsi une certaine aisance, et n'eût qu'un fils.

L'ainé, Charles, épousa à Saint Thomas (Montmagny) Geneviève Michon dont il eut dix enfants qu'il éleva avec les faibles revenus de l'affermage du poste de Chicoutimi. Le futur Sir Etienne Pascal Taché est de cette branche.

-1812. Sir Etienne Pascal Taché a 17 ans quand éclate la guerre de 1812 contre les Etats-Unis. Il s'engage comme enseigne dans le 5eme bataillon des milices incorporées. Bientôt fait Lieutenant dans le corps des Chasseurs Canadiens il participe aux batailles de Plattsburgh et Chateauguay. Profitant des rares moments de repos que le service lui laissait pour s'instruire il commença des études médicales..

Au sortir de l'armée il continua ses études sous la direction de Pierre de Sales de Laterrière. Comme le Canada de l'époque n'offrait pas de possibilité pour compléter ses études de médecine il se rendit à Philadelphie et revint avec le titre de médecin.

Le service militaire sera pour lui le point de départ d'une carrière qui comporte deux aspects, dans un premier temps Etienne Taché se consacre à la médecine (1812-1841), dans un deuxième temps il s'investira dans la vie politique du Canada-Uni.

1812-1841

- 1812 à 1818 Dans les camps militaires, Etienne Taché, trouve le temps de commencer à étudier la médecine. Après la guerre il poursuit ses études médicales sous la houlette d'un médecin québécois, Pierre Fabre, et termine sa formation à Philadelphie.

- 1819-1841 Il s'établit ensuite dans sa paroisse natale de Montmagny et épouse, en 1820, Sophie Baucher dont il aura 15 enfants. Sa pratique médicale lui permet d'acquérir une notoriété qui le conduira en 1831 à faire partie de la Société médicale de Québec et de Montréal. Durant cette période Taché ne peut rester insensible aux luttes révolutionnaires des districts de Montréal et Québec et devient le représentant du mouvement nationaliste de sa région. Taché est un homme de compromis et partisan de l'union des Canadas. Sa carrière politique va alors s'ouvrir.

1841-1865

- 1841 le 8 avril il est élu député du comté de l'Islet.

- 1844 il est reconduit. Durant cette période il partage les principes des réformistes : désavoue le régime de l'union, le despotisme du gouverneur, les intrigues des tories. Cependant Taché reste un homme de second plan parlant peu à la chambre et n'ayant pas un don particulier d'éloquence.

- 1846. son discours du 24 avril 1846, à l'occasion de la nouvelle loi sur la milice, le met en avant. Il y exprime le nationalisme canadien-français qui, s'il combat la domination des britanniques, ne remet pas en cause le lien colonial. Le 1er juillet Taché est nommé Adjudant général adjoint de la milice du Bas-Canada et est chargé de la réorganisation des forces armées de la province.

- 1848 Taché est nommé membre du Conseil exécutif et commissaire en chef des Travaux publics puis Conseiller législatif. Par la suite il participera à tous les gouvernements : Commissaire des Travaux publics jusqu'en novembre 1849, Receveur général jusqu'au 23 mai 1856, Président du Conseil législatif jusqu'au 25 novembre 1857, Commissaire des terres de la couronne, Premier Ministre de la section Bas-Canadienne de 1855 à 1857. Homme de compromis, ces diverses fonctions lui permettent d'œuvrer sans oublier le Bas-Canada d'où il est issu.

- 1858, il est appelé en Angleterre où la reine Victoria lui conféra elle-même le titre de chevalier (knight)

- 1864 le 22 juin Taché forme le ministère de coalition d'où naîtra la Confédération canadienne. Il se charge de défendre au Conseil législatif les 72 résolutions qui déterminent les lignes fondamentales et secondaires de la Confédération.



Sir Etienne Pascal Taché
et sa maison de
MONTMAGNY



Acte de Baptême de Estienne Taché à Garganvillar

J'Esseyn du Parlement de Tolose.
 Lan mil six cent septante quatre et le ving
 sixiesme de Juillet dans L'eglise St Jacques
 de Garganville de lousignos presche et vicarie
 dudit lieu eslant presche par Martin pierre
 Jean Tache ay administree les saintes eumens
 et du baptisme a Thierre Tache fils du dit
 Jean et de Françoise peres et maries Lequel est
 en Tache seust baptise a la maison en l'age de
 neustete vngtes par feu Jean delsetz son frere
 suivant l'attestation de messie Montarry
 femme de quillaumes quelhot, de Jean
 goulardon sage femme du dit lieu, de selomons
 Montarry femme de fionn peres. et de Ger
 pierre peres notaire du dit lieu et du de
 Jean Tache pere sus dit et de la ditte peres
 Mere pour Lesquels seussent presant au d
 Baptisme fait par Ledit delsetz les quatre
 sies Janvier mil six cent soixante six dont il
 ont dict estre bien memoratife, Les sadittes
 femmes ont dict ne scavoir signer Lo d
 et Tache pere et fils ont signe avec arnaud
 Melque Couggori et Thierre Tache advesat qui
 ont aulli Le dit Baptisme avoir este fait le
 quatorziesme du dit mois de Janvier mil six
 cent soixante six jours de sa naissance auquel
 nombre Thierre a este nomme parin et Th
 delsetz parrain par les uns et par les autres
 par habitant de par le pais et Thierre
 Coumendes Montarry sus nommez.

Estienne
 Taché

Tache
 M. de Montarry
 Thierre
 Couggori
 Thierre
 Coumendes

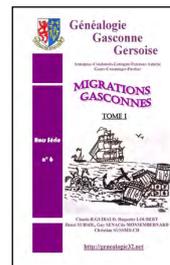
- 1865 Taché meurt le 30 juillet, il est alors âgé de 69 ans. Après des funérailles d'Etat il est inhumé à Montmagny.

Conciliateur, modéré et sûr, Sir Etienne Pascal Taché, est l'homme qui dès 1864 a œuvré, contre vents et marées, à rendre le projet de Confédération Canadienne possible.



.Creative_Commons Jmvkrecords

Des développements plus importants concernant Sir Etienne Pascal TACHÉ seront compris dans le 2ème tome maintenant paru sur les Migrations Gasconnes.





PUBLICATIONS

2018 / 2019 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications .



Nouveauté 2019

**DVD des Dépouillements
du GGG au 31.12.2018.**

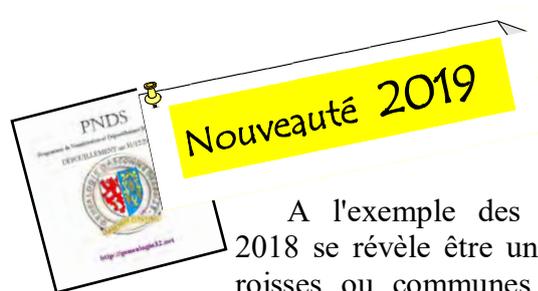
Cette nouvelle version donne un accès indexé aux recherches que ce soit par patronyme, matronyme, toponyme sur 312 communes (le Gers en compte 462). Vous pouvez d'ores et déjà tester une version simplifiée de ce produit sur notre site Internet en activant le lien correspondant.

Pour commander un ouvrage :

- accéder sur notre site à la rubrique



- et cliquer, en fin de rubrique, sur [commande](#)



DVD Rom 2018

Par Yves TALFER

A l'exemple des précédentes, l'édition 2018 se révèle être un excellent crû : 9 paroisses ou communes apparaissent pour la première fois ou sont complétées, 15 562 actes nouveaux ont été enregistrés, ceci permet de franchir le cap des 730 000 actes dépouillés. Les transcriptions et numérisations des paroisses suivantes font leur entrée dans l'édition du DVD 2018 .

Paroisse/Commune	Actes
ANTRAS, St Paul d'AUGERAC	BMS 1737-1791
BRUGNENS	BMS 1648-1792
LABARRÈRE de CASTELNAU d'AUZAN	BMS 1739-1789
MÈRENS, PEYRUSSE-MASSAS, CLARAC	BMS-NMD 1615-1791
POUYDRAGUIN	BMS 1715-1792
SAINT LARY	BMS 1629-1737
TORREBREN de LABARRÈRE	BMS 1737-1797
VIC-FEZENSAC	BMS 1696-1759
BELMONT, PRÈNERON (nouvelle saisie)	BMS 1738-1791

Merci aux bénévoles qui ont consacré de longues heures à ces travaux dont nous pouvons tous profiter.

Hors-série N°1

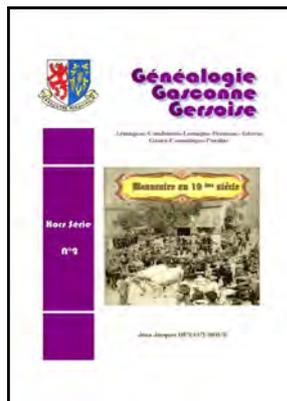


Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect :

- Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d'exemples et d'illustrations pratiques . Il fait référence aux travaux publiés par notre association depuis l'origine.

- Celui d'un ouvrage de référence sur deux thématiques qui nous sont propres : le fait gascon et l'émigration. Enfin des annexes renseignent d'une manière précise sur le travail effectué. C'est un ouvrage toujours d'actualité pour les nouveaux adhérents qui veulent mieux connaître les ressources du GGG.

Hors-série N°2: Beaucaire au 19^{ème} siècle



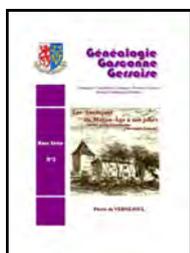
« Comme tous les villages de notre région, Beaucaire a bénéficié tout au long du XIX^o siècle d'une évolution qui a transformé son aspect et bouleversé l'esprit de ses habitants.

La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, la consultation des archives diocésaines et de la série M des Archives Départementales du Gers, permet de découvrir un village en pleine mutation. On achète un presbytère que l'on reconstruit par la suite, on construit une maison d'école et une mairie, on rebâtit l'église, on perce une nouvelle avenue, on agrandit la place publique, on éloigne le cimetière du centre du village, la commune de Pardeilhan est rattachée à celle de Beaucaire et l'on établit des foires. Le commerce est prospère et la population s'enrichit peu à peu. Beaucoup de maisons neuves sont construites entre 1850 et 1885, comme en témoigne la matrice cadastrale... ».

L'ouvrage de Jean Jacques DUTAUT-BOUE est maintenant de nouveau disponible.

Hors-série N°3 : Les VERNEJOU du Moyen-Âge à nos jours

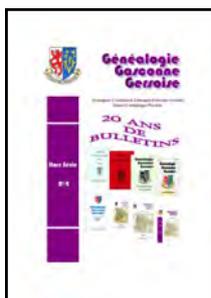
1090-2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparut vers 1090 Roger 1^{er} de Vernejoul, chevalier, premier maillon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XI^{ème} au XX^{ème} siècle.



La descendance de Roger 1^{er} de Vernejoul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes, leur sympathie vis-à-vis de cathares les obligea à quitter la châtellenie de Vernajoul, leur terre d'origine ; puis, émigrés en Bas Limousin, ils adhérèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque David. Ils eurent à y subir exactions et dragonnades au XVIII^{ème} siècle. Les ruines du château de La Roque- David à peine relevées en 1776, ils eurent à faire aux révolutionnaires. Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs de l'Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise « mieux mourir que se ternir », les Vernejoul s'attachèrent à ce que leur vie soit un « hymne à l'Eglise et à la Patrie ». **Mots clés** : *Généalogie, Noblesse, Comté de Foix et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.*

Cet important travail de Pierre de Vernejoul - que nous publions en édition numérique - est issu de sa Thèse de Docteur en Histoire de l'Université Paris IV-SORBONNE (Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine) et donne en 2 Tomes et sur plus de 1 200 pages un éclairage nouveau sur 1 000 ans de l'histoire de France. (Nous avons adjoint à cette publication le travail que réalisait Pierre de Vernejoul, peu avant sa disparition, et qui portait sur « Le Duel du Pré aux Clercs » où s'illustrèrent d'Artagnan et un certain Bernajoux....)

Hors-série N°4 : 20 ans de bulletins



Le Hors-Série N°4 « 20 ans de bulletins » est disponible sous forme numérique (support CD uniquement). La vie de la Généalogie Gasconne Gersoise est ponctuée depuis 1991 par la parution trimestrielle du bulletin.

Au 1er trimestre 2012, 78 bulletins ont été publiés. Mettre à la disposition de nos adhérents sous forme numérique ce fonds éditorial est l'un des objectifs poursuivis par notre association.

Pour ce travail de numérisation nous avons volontairement supprimé certaines pages maintenant obsolètes (liste des adhérents, état du dépouillement...) ou publiées par ailleurs comme les Questions/Réponses.

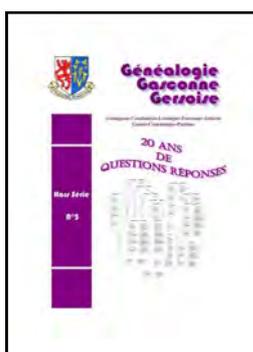
Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution.

Hors-série N°5 : 20 ans de Questions Réponses

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution. Depuis maintenant plus de 25 ans , le service recherche, d'abord animé par Jean Claude BRETTE, et maintenant par Mle FRANZIN ET Mr BAQUÉ répond aux questions posées par les adhérents.

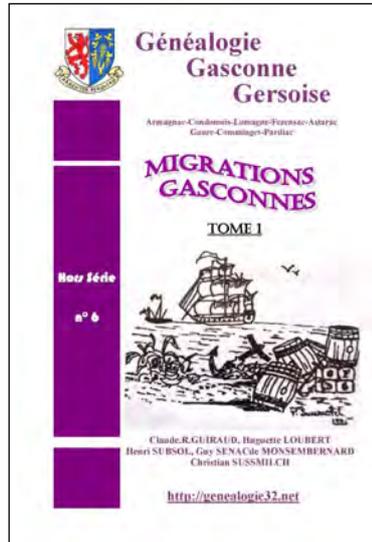
De 1991 à 2012, plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes ces questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

Pour l'exploitation de cette publication-uniquement disponible sur CD-ROM-Il vous faut disposer d'Acrobat Reader X (*disponible gratuitement en téléchargement sur le site <http://www.adobe.com.fr>*). Une fois le programme lancé, cliquer sur « Edition »(barre du haut) puis « Rechercher ». La simple indication du patronyme dans la case « Rechercher » renvoie au nom de famille convoité dans la mesure où ce nom est présent dans la base.



Hors-série N°6 :
Migrations Gasconnes

Tome 1



SOMMAIRE

<i>Autour de l'émigration Gersoise en Amérique</i>	7
<i>L'odyssée de Pierre Loubère</i>	14
<i>Émigration gersoise en Amérique au XIX^{ème} siècle</i>	32
<i>De St Michel à St Michel la vie agitée d'Antoine Théroux</i> ..	43
<i>Les Gaston de Mauvezin</i>	61
<i>Les migrations gasconnes : Le Québec et la place royale</i> ...	65
<i>Aux-Aussat et Lannefrancon</i>	74
<i>Regards sur la généalogie Québécoise</i>	80
<i>Une lettre de Frontenac : gouverneur du Canada</i>	87
<i>L'émigration des Barcelonnettes</i>	97
<i>Les orgues CASAVANT</i>	100
<i>54 pionniers Gascons au Québec</i>	105
<i>Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717-1787.</i>	111
<i>Gascons aux Antilles au XVIII^{ème} siècle</i>	114
<i>Émigration protestante du Fezensaguet au XVII^{ème} siècle</i>	116
<i>Programmes de recherche</i>	119

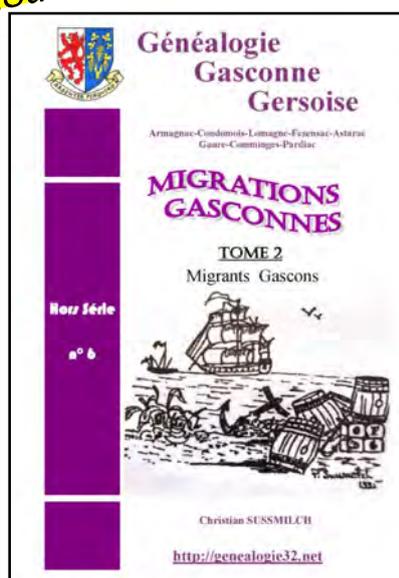
Cet ouvrage fait le point des études menées sur les différentes migrations qu'a connues la Gascogne en général et le Gers en particulier depuis le 17^{ème} siècle.

Certaines études sont d'ordre général et d'autres plus centrées sur les migrants et leur histoire personnelle. Nous avons décidé de publier un premier Tome plus axé sur les questions générales des migrations des Gascons. Ainsi un deuxième Tome portera sur les parcours individuels ou collectifs des différents acteurs et établira et renverra à une base de données numérique facilitant la recherche.

Hors-série N°6 :
Migrations Gasconnes

Tome 2

Nouveauté 2019



SOMMAIRE	
I Destins collectifs	p 7
Les migrants gascons	p 9
Extrait du Livre de Compte de Jean LAPLACE	p 11
Lotois dans les Isles d'Amérique	p 13
Gascons à l'île Bourbon	p 25
Liste des pionniers Canadiens venus du Gers	p 33
Soldats Gascons de Montcalm	p 43
II Destins individuels	p 51
LAGOURGUE à l'île Bourbon et migrants Gersois	p 53
DUPATY	p 67
MONBETON- BOUROUILLAN	p 87
CAZENOVE	p103
DUTREY- DELUC un gascon au Chili	p115
Baptême d'un indien à Montégut- Bourjac	p116
GENDRE	p117
SAINT ARROMAN	p119
LABATUT seigneur de l'île de la Tortue	p125
LABORDE à Madagascar	p129
DASTE un général gascon en Equateur	p134
TACHÉ au Canada	p137
LAMOTHE- CADILLAC	p145
FAGET de Berdones à la Nouvelle Orleans	p151
GASTON	p173
Alexandre de COPPIN de LAGARDE	p179
Autres Gersois Migrants	p186
Dictionnaire Biographique de Louisiane	p187

Dans la continuité du Tome 1, ce deuxième ouvrage rend compte des investigations qui ont pu être faites concernant de nombreux gascons. Ce Tome 2 s'il donne un inventaire des gascons partis en Louisiane (p 187) donne de nombreuses informations sur les parcours individuels des familles LAGOURGUE, DUPATY, LABATUT, FAGET, TACHÉ, LABORDE... qui sont souvent surprenants. Bien sûr le présent volume est loin d'être exhaustif mais il peut constituer un bon levier pour de futures recherches puisqu'il renvoie aussi à de nombreux sites internet dispensateurs d'informations généalogiques.

Hors-série N°7 :

Jo sabi un conde

/ Je sais un conte

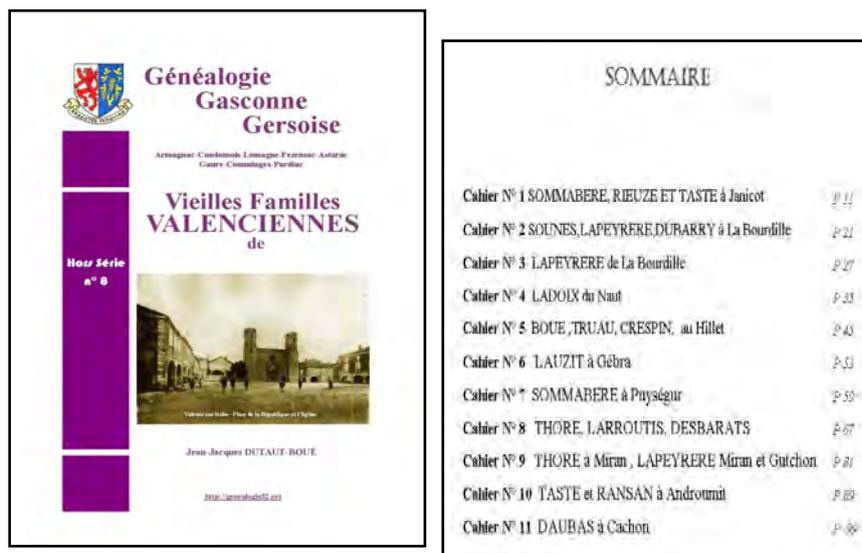


SOMMAIRE	
Contes et Légendes de Gascogne	P. 9
La flabuto	P. 15
Lo lop malau	P. 19
L'Estene habile	P. 21
Le loup perdu	P. 26
Johan lo Pigre	P. 29
La Guerre des Escargots	P. 35
Charivari à Lectoure	P. 45
La Messa de las Hautamas	P. 47
Lo Viatge deu Joanot	P. 49
La Leçon deu Joanet	P. 53
Aux cadets de Masseuba	P. 54
Lo vente deu Baptista	P. 59
Las Dues Luas	P. 60
Tres Grenadiers	P. 61
Los Enemics	P. 62
Nord et Mejern	P. 63
Lo	P. 64
Las set Beras Damaiselas	P. 65
La Prima	P. 67
L'Estiou	P. 69
L'Aoutou	P. 71
L'Youèr	P. 73
La cigalo A la Hourmie	P. 76
Carnaval es arribat	P. 78
Adiu praube Carnaval	P. 80
Biello Gléyso dé Boupillon	P. 82

Elie DUCASSE pendant des années a assuré la diffusion de textes gascons, souvent issus de BLADE, avec leur traduction. Nous mettons maintenant à disposition un ensemble de texte en bilingue ce qui permet de mieux appréhender l'âme Gasconne.

Avec la complicité de Jean Jacques DUTAUT-BOUE et de Mr FURCATTE nous vous proposons une version sonore de textes qui complètent cet ouvrage.

Hors-série N°8 : Vieilles Famille de VALENCIENNES



A travers les nombreux actes notariés compulsés et étudiés, Jean- Jacques DUTAUT-BOUÉ a su faire ressortir les us et coutumes d'un monde certes disparu mais qui nous interpelle encore. Il met en évidence la rigueur et le souci de la transmission qui apparaissent dans les actes de mariage notamment, moment où les partages et les arrangements commençaient. Les plus jeunes quittaient tôt la maison familiale, le droit d'aînesse subsistant, la mobilité était relative, souvent d'un canton ou d'un village à l'autre.

Comme l'auteur l'indique en conclusion : « Le Code civil de 1804 et la Révolution française n'ont rien changé à la structure sociale de notre canton. L'essentiel des comportements sociaux s'est pérennisé au XXème siècle ». Merci encore à Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ pour la présente contribution, et en rappelant le Hors Série N°2 *BEUCAIRE au XIXème siècle* qu'il a consacré à son village.

Nouveauté 2019

2019

Sommaire	
<i>Le mot du Président</i>	P. 3
<i>Assemblée Générale du 14 octobre 2018</i>	P. 7
<i>Activité Informatique 2017/2018</i>	P. 19
<i>Gascogne à Certe</i>	P. 29
<i>Les Moubeton de Bourrouillan</i>	P. 39
<i>Charles et Joseph DUPATY</i>	P. 50
<i>Edouard Pascal TACHE</i>	P. 65
<i>L'Hiver - L'Tour</i>	P. 73
<i>Thibaud d'Armagnac</i>	P. 77
<i>Jules de Rességuier</i>	P. 85
<i>Arnaud de Moles</i>	P. 110
<i>La Réforme à Lectoure</i>	P. 127
<i>Notre site Internet et notre activité sur le web</i>	P. 131
<i>Publications</i>	P. 139
<i>Entrée</i>	P. 152
<i>La Gascogne (notes historiques)</i>	P. 155
<i>Blog/Blogue</i>	P. 161
<i>Quel de nos ?</i>	P. 163
<i>Ce que vous devez savoir</i>	P. 181

L'édition annuelle , millésime 2019, de nos publications trimestrielles pour l'année Généalogique 2018/2019 est maintenant disponible.

Les millésimes 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 sont encore disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

Pour commander un ouvrage :

- accéder sur notre site à la rubrique



- et cliquer, en fin de rubrique, sur **commande**



ENTRAIDE

Depuis maintenant 28 ans , le service Recherche de l'association Génomique Gasconne Gersoise, animée par Jean Claude BRETTE a répondu aux questions posées par les adhérents. De 1991 à 2012 plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.Aujourd'hui Frédéric BAQUÉ a repris le flambeau; une aide d'autres adhérents Gersois serait aussi bienvenu

20 ans de questions réponses, voici aussi une source intéressante pour la recherche généalogique en Gascogne Gersoise. Le Hors série N°5 (voir page 29) permet déjà de répondre aux interrogations les plus basiques que ce soit sur l'origine des familles ou les dates importantes de la vie que sont la naissance, le mariage, le décès. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre son temps en capitalisant sur un travail déjà accompli.

Ainsi avec :

- L'édition du DVD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2018 maintenant disponible .
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site
- L'application **VISAGE** (elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide).

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :

Par courriel une photo numérique de l'acte demandé vous sera transmise .Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la dat , le lieu, et la nature précise de l'acte

Actes issus des registres notariaux

Frédéric Jean BAQUÉ, s'est spécialisé dans la recherche pour ces actes. Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire...*).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (*questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée*).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :

<http://www.genealogie32.net> Rubrique : **Adhérents du GGG**

◦ [Service d'Entraide](#)

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

On pourra consulter l'ensemble des demandes de l'année Généalogique 2018/2019 (bulletins N° 104 à 106) sur notre site Internet Rubrique :

Adhérents du G.G.G.

Télécharger

[Télécharger un bulletin](#)

Adhérent : Denux	Éléments : Registre mis en ligne par les Archives, mais page sautée et non numérisée. acte n°36 : mariage Jean Dupin et Marie Denux
Type d'acte : Mariage	
Date : 17.04.1878	
Localité : Condom	
Adhérent : Denux	Éléments : Mariage Vital DENUX / Jeanne DEPIS
Type d'acte : Mariage	
Date : 03.08.1829	
Localité : Eauze	
Adhérent : Talfer	Éléments : Mariage à Maumusson de Jean Baptiste TERRA- DE et Anne DUBERGÉ/DUBERGER le 31/01/1815 d'après les TD
Type d'acte : Mariage	
Date : 31.01.1815	
Localité : Saint Jean	
Adhérent : Talfer	Éléments : Pacte de mariage entre Bernard DUBOSC de St Pot et Jeanne DEBETZ de Corneillan, cité dans le répertoire de M° LACAZE, notaire de St Mont, folio 76 du registre corres- pondant au répertoire 3E 13788.
Type d'acte : Mariage	
Date : 1659	
Localité : St Pot Corneillan	
Adhérent : Desque	Éléments : je recherche l'acte de décès de Jeanne Drouillet (ou Druillet ou Druilhet...).
Type d'acte : Décès	
Date : 23.01.1807	
Localité : Castelnau Auzan	

Adhérent : Desque	Éléments : Je recherche l'acte de naissance de Jean Carrère
Type d'acte : Naissance	
Date : 31.05.1806	
Localité : Roques	
Adhérent : Desque	Éléments: Mariage Je recherche l'acte de décès de Jeanne (ou Marie ?) Lassis.
Type d'acte : Décès	
Date : 30.03.1831	
Localité : Réans	
Adhérent : Denux	Éléments: Mariage de Vital Denux et Jeanne Puistienne
Type d'acte : Mariage	
Date : 03.05.1822	
Localité : Eauze	
Adhérent : Labat	Éléments : mariage Dutur(q) Jean x Donafoi(r) Marie
Type d'acte : Mariage	
Date : 07.02.1820	
Localité : Lauzujan (Lau)	
Adhérent : Dubedat	Éléments : acte de naissance de Martial Dubos, en date du 03 juillet 1825 à Vergoignan Registre 5 E 30121 N AN 5-1842.Il est fils de Alexandre Dubos et Marie Laffargue.Son acte de décès nous dit qu'il est né à Vergoignan le 03 juillet 1825, mais son acte ne parait pas sur les TD de Vergoignan pour cette période.
Type d'acte : Naissance	
Date : 03.07.1825	
Localité : Vergoignan	

Adhérent : Dubourdiou	Éléments : je désirerais la copie de l'acte de décès de SAINT MARC Pascal (entre 1878 et 1881) son épouse BERGES Françoise est veuve au recensement de 1881. Les tables décennales d' Aignan concernant cette période ne sont pas en ligne (manque ou oubli) La mairie de Aignan que j' ai contactée ne possède plus les registres avant 1904(envoyés aux archives départementales d' Auch).
Type d'acte : Décès	
Date : entre 1878 et 1881	
Localité : Aignan	
Adhérent : Salles	Éléments : Je cherche l'acte de mariage de René Gabriel Barrère avec Jeanne Berthe Lacoste le 27/10/1920 à Manas-Bastanous, en espérant que le registre n'est pas en cours de numérisation.
Type d'acte : Mariage	
Date : 27.10.1920	
Localité : Manas Bastanous	
Adhérent : Sussmilch	Éléments : Mariage Dominique DASTE et Susanne SEUGER?
Type d'acte : Mariage	
Date : 07.06.1810	
Localité : Gondrin	
Adhérent : Roche-Larribeau	Éléments : Mariage de Marie GOZE, fille de Pierre Goze et de Jeanne-Marie Massignac, née à Tournecoupe, vers 1802? avec François CLAUSADE, né à Beaumont-de-Lomagne. Pas de renseignements concernant les parents. Collection de Greffe du Tribunal : Mariages-5 E 1321- An 11-1842 Collection communale E Suppl 3599 1823-1832.
Type d'acte : Mariage	
Date : 06.06.1832	
Localité : Tournecoupe	

Adhérent : Dubedat	Éléments : acte de décès de Jeanne LOMBRIAN, veuve de Bernard LAFARGUE à Barcelonne du Gers le 2 mai 1839. le registre est : 5E30026 d 1793:1843 ; Elle devrait être âgée de 82 ans au moment du décès.
Type d'acte : Décès	
Date : 02.05.1839	
Localité : Barcelonne du Gers	

Adhérent : Dubedat	Éléments : Décès de Bernard LAFARGUE époux de Jeanne LOMBRIAN. Sur les TD de Barcelonne du Gers,1813/1822,il y a deux décès au même nom :Bernard Lafargue .Le n° 1 :le 26 septembre 1821 et le n°2: le 26 novembre 1822 difficile de savoir quel est le bon. Les deux dates sont sur le même registre 5E 30 026 D 1793 / 1843. Bernard LAFARGUE,époux de Jeanne LOMBRIAN devrait être âgé de 64 ans environ.
Type d'acte : décès	
Date : 26.09.1821 au 26.11.1822	
Localité : Barcelone du Gers	

Adhérent : Candelon	Éléments : Je recherche l'acte de décès de Marie SUBSOL. J'ai trouvé 2 dates possibles: 07/10/1802 ou bien 06/10/1793 à Plieux (32). E511-1 ou E Sup 4001 et E Sup 4002 ou 5E1223. Elle était fille de Jean et de Marie Lussagnet et épouse de Arnaud CANDELON.
Type d'acte : Décès	
Date : 07.10.1802 ou 06.10.1793	
Localité : Plieux	

Adhérent : Dufilho	Éléments : Naissance à Bassoues le 17.01.1870 de Eugénie Delphine Euphrasie DRECH Registre: 5E 19468 (Bassoues - N.D. - 1863-1882) (source pour info: jdthomas2)
Type d'acte : Naissance	
Date : 17.01.1870	
Localité : Bassoues	

Adhérent : Dufilho	Éléments : Mariage à Bassoues le 09.08.1818 de Antoine LARTET et Françoise DRECH (source pour info: EGMT Entraide Généalogique du Midi Toulousain) Registre: 5 E 29838 - M - 1793-1842
Type d'acte : Mariage	
Date : 09.08.1818	
Localité : Bassoues	

Adhérent : Dufilho	Éléments : Mariage à Bassoues le 19.02.1813 de Jean Gabriel DUFILHO et Henriette Jacquette DRECH (source pour info: EGMT Entraide Généalogique du Midi Toulousain) NOTA: cette demande ANNULE et REMPLACE ma précédente demande de l'acte en question MOTIF: une 'coquille' sur etat-civil.pdf ne m'avait pas permis d'identifier la COTE du Registre il y est mentionné: "5 E 29838 - M - 1893(sic)-1842" Mes excuses pour ce contretemps
Type d'acte : Mariage	
Date : 19.02.1813	
Localité : Bassoues	

Adhérent : Dufilho	Éléments : Naissance à Bassoues après 1789 de de Henriette Jacquette DRECH La date calculée de sa naissance (décédée en 1866 à l'âge de 76ans) serait "vers 1790" Toutefois la consultation sur Visage du registre (5E 62 Bassoues 1738-1789) ainsi que tous les index du PNDS sont restés infructueux pour les années antérieures à 1790 Elle serait donc décédée plus précisément après 1789 (1790...? 1791...?) Une consultation rapide des premiers actes du registre 5E 29836 (Bassoues N 1790-1842) pourrait s'avérer fructueuse Merci de voir si vous pouvez vous en charger
Type d'acte : Naissance	
Date : 1790: 1791	
Localité : Bassoues	

LA GASCOGNE

(Notes Historiques)

par Yves TALFER et Christian SUSSMILCH

Le GGG a acquis récemment les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne* », datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié. IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DEPIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits. Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage. Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes.. Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

Table alphabétique sommaire

- Tome 1 : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- Tome 5 : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- Tome 7 : de ECOLES à FLAREMBEL
- Tome 8 : de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- Tome 11 : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- Tome 12 : de MASSENCÔME à MONLUC
- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- Tome 15 : de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)

- Tome 18 : de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 22 : MINUTES DES NOTAIRES , TABLE ALPHABETIQUE et SOMMAIRE
- Tome 23 : TABLE DÉTAILLÉE

Nous reproduisons au cours de ces N°s quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrons ainsi compléter cet ensemble.

PANNEBEUF

Extrait des Notes Historiques sur la Gascogne de La Plagne Barris

Famille bourgeoise de l'Isle Jourdain qui a occupé des charges de magistrature et s'est élevé à la chancellerie royale de toulouse puis aux charges de conseiller audit Parlement fin du XVII^{ème} siècle.

- 14 octobre 1600 . Bertrand de Pannebeuf docteur es droit et avocat en parlement et en sénéchaussée de l'Isle Jourdain, est l'un des arbitres, hommes de robe longue, avec Clément Delong, juge de Verdun, choisis par les seigneurs de Labrihe, pour régler le différent qu'ils avaient sur la jouissance des droits seigneuriaux de la terre de Labrihe (voir Labrihe, acte Mouclet notaire à Montfort).

- 25 mai 1629 - Gabriel et Pierre Pannebeuf, marchands du lieu de Goudourville, père et fils, passent un acte.
Pierre Pannebeuf a épousé Anne La Dorlee (voir Dorlee. Notaire à Mauvesin)

- 11 octobre 1678—Jean Pannebeuf est pourvu de l'office de conseiller secrétaire du roi, audiancier en la chancellerie près le parlement de toulouse par résignation du sieur Pierre Palis (Tessereau, chancellerie II 46).

PANOUSE (LA)

Extrait des Notes Historiques sur la Gascogne de La Plagne Barris

- 1428- noble messire Jean de la Panouse, seigneur de Lopi-
piac, sénéchal de Rodès, donne quittance au grenetier de
Rouergue de ce qu'il avait reçu de lui pour les frais faits par le
Comte d'Armagnac, avec ses gens et chevaux à severac, le 30
mai 1428. (*Montauban papier non inventorié N°84*).

- 1429– Mandement du Comte d'Armagnac à son grenetier
de délivrer à son ami et féal Senechal du comté de rodez, mes-
sire Jean de La Panouse, seigneur de Lopi-
piac, cent trente setiers
de froment et trois cent quatre vingt dix setiers d'avoine de
Severac, pour la dépense faite par le comte, ses gens et ses
chevaux audit Severac, le 6ème de novembre 1429 (*idem N°
193*)

- 1430– noble et puissant messire Jean de la Panouse, che-
valier seigneur de Lopi-
piac, Senechal de Rodes le commis à re-
cevoir les hommages des nobles de la comté de rodez, reçut
l'hommage de noble Raymond d'alby, de la paroisse de Balsac,
le 5 ème de février 1430. (*Montauban Reg- d'Hommages N°17
folio 314*).

La REFORME à LECTOURE

d'après les écrits publics des XVIe et XVIIe siècle

par Elie DUCASSÉ

Nous nous permettrons tout d'abord une remarque concernant les dates données dans ce travail.

A cette époque-là, l'année commençait pour Pâques ce qui, étant donné la mobilité de la date de cette fête allait du 22 mars au 25 avril. Ce qui inclut que les dates données dans les quatre premiers mois de l'année (actuelle) seraient à mettre pour nous au crédit de l'année suivante.

Les consuls étaient élus pour un an, le 24 juin fête de St Jean. La réforme du calendrier provoquée par le pape Grégoire XIII en Octobre 1582, fixa le début de l'année au premier Janvier. De ce fait l'élection Consulaire de Lectoure fut fixée au premier Janvier 1584. Cela continua jusqu'à la Révolution.

Le livre des Records de la Jurade de 1551-1553, nous apprend que Mr d' Oliero premier consul était allé à Thoulouse pour différentes affaires, entr'autre pour y porter le procès du Promoteur desdits Consuls à l'encontre de Me Belotin Michaëlis appelant desdits consuls de ce qu'il avoit été condamné par eux à la question et "tourmature"(torture). Ce Michaëlis était le notaire de Lectoure qui en 1534 avait copié la légende de St Giny sur le livre du Chapitre de la Cathédrale St Gervais. Il avait été amené aux "carces"(prisons) de la Court et Parlement de Thoulouse, par Pierre Vernède à qui on avait donné la somme de 22 livres comme est contenu dans l'instrument retenu par Boali le XVII de novembre 1551.

"Plus a esté payé à Jehan Lana, Greffier desdits Consulz pour avoir escripte sous la dictée de Mrs les Consulz les Inquisitions touchant l'èrésie, libres reproubés et procès-verbal, et aussi avoir escripte la déclaration de frère Jehan Gras, gardien du couvent des Courdeliers dud Lectoure, la sonne de deux livres."

Tout comme maintenant, la justice au XVI^e siècle était lente. Oliero voyant que les choses traînaient en longueur revint à Lectoure laissant à Thoulouse, pour suivre les audiences de la Court de Parlement, Me Sans de Penna, licencié.

Celui-ci au bout de douze jours obtint l'Arrêt condamnant Guillaume Loubayssin et autre bouchers de Lectoure à payer l'arrentement de la Grande Boucherie pour 1550, ainsi que les despens et les frais. Me Belotin Michaëlis fut condamné à faire amende honorable devant l'esglize cathédrale dudit Lectoure. *"À cause de quoy et pour exécuter led arrest estoit besoing mener et conduire lesd Michaëlis et Montibus de Thoulouse à Lectoure. Il a esté advisé que sire Jehan Foassin consul, accompagné de Claude Thiboville, Jehan Darribat et Me Àrnauld Foassin et certains autres personnages à cheval, partirent dudit Lectoure le 22 février 1551 et demeura jusqu'au 28 dudit mois. Et auquel Foassin a esté bâillé et payé tant pour ses peynes, vacations, journées que louage de chevaux, prisonniers dessus nommés, spices, tant du procès dud Michaëlis que d'icelui Montibus que aussi pour le droit de jaulle et fraiz de leur condamnation. 50 livres. Plus a esté despendu pour ce que le procès dud Michaëlis estoit esgaré et que vouloit demander davantage avec les gens qu'il avoit anenés pour amener et condamner lesdits Montibus et Michaëlis. 9 livres 7 sols. Plus au Juge-Mage d'Armagnac 1 escu sol. Pour le rapport du promoteur de la Court des Consuls, Sanson Dartigues 2 livres 6 sols"*

Despence faicte pour exécuter les Arrestz donnés par la Court du Parlement de Thoulouse contre Me Belotin Michaëlis et Guilhem de Castetz dict Montibus.

" Le dimanche 6 mars 1551 fust faict et dressé un chaffauld au-devant de l'esglize cathédralle de Lectoure. Il fust achepté deux torches de cire du poids chacune d'une livre qui furent payées à raison de 6 sols la livre. Lesdits Michaëlis et Montibus, lesdites torches ardent entre leurs Mains, estant en chemise, pieds et teste nuds furent amenés des carces desditz Consulz devant ladite esglize par les bayles et sergents et iceulx sur les chaffaulds à l'ysse de la messe parrochiale. Ils demandèrent pardon à Dieu, au Roi, et à la Justice. En présence des Consulz "

Le livre escript de la propre main de Michaëlis fut brûlé par la main de Pierre Bardi, exécuteur de la haulte justice qui reçut 5 sols pour avoir mis le feu au bois pour faire brûler ce livre.

Plus aux sergents pour avoir amené les condamnés 10 sols.

Soit au total 27 sols tournois, (la journée de manoeuvre se payait 1 sol)

On signale aussi une procédure contre un nommé Balvard, allemand, suspect d'hérésie sur la déposition de Pierre Petruccia docteur en théologie de l'Ordre de St Dominique et Jean Gras gardien des frères de St François. Il fut emprisonné dans les prisons de la ville.

Le 28 octobre 1555 Mrs de Guargas et Massencail, conseillers et advocatz pour le Roy en la Souveraine Court du Parlement de Thoulouse, descendus au Chapeau rouge, sont venus pour enquêter contre les hérétiques fauteurs de la foi et d'autres possédant des livres suspects.

Le samedi 7 novembre Mr de Malras vint lui aussi aider ses collègues.

Le Parlement suivait les affaires de Lecture de très près, le 29 mars 1552 Mr Molinier conseiller pour le Roy au Parlement vint lui aussi enquêter à Lecture.

Ces renseignements venant des livres de comptes de la communauté de la ville ne donnent que très peu de détails sur les affaires amenant ces Messieurs dans la localité. Par contre ils nous apprennent que les Consuls envoyaient du vin aux personnages importants qui venaient. Cela allait de quatre à six "tercenaires" au dîner et autant au souper. La moitié en vin blanc et le reste en vin claret, vieux ou nouveau suivant la saison. Ramené à nos mesures cela allait de 6 à 9 litres par repas à 1 sol par pichè de 2 litres,02. Le tercenaire valait 1 litre 1/2.

Maistres de Masencail, Guargas et Malras étaient encore là pour la Noël, accompagnés du greffier Bellet. Ils convoquaient des tesmoins de divers lieux pour informer contre les suspects de la foi, en particulier contre Albus, prêtre, Mallinet et Henry jacobins suspects d' hérésie. Plus fut payé à sire Jehan Géré marchand pour deux barriques de vin vieux (516 litres) qu'il a bailhé et fourni aux enquêteurs.

Le 17 juin 1561 un grand nombre d'étrangers se sont emparés de la ville et ont faits prisonniers trois Conseillers du Parlement de Toulouse, un substitut du Procureur général et un huissier du Parlement envoyés pour enquérir sur le fait de religion. Envoi d'un député à la reine de Navarre et un autre au Parlement.

En 1562 les réformés étaient maîtres de la ville. Beaucoup de gens avaient adhéré au protestantisme, les uns par conviction, les autres par intérêt ou par mode. La plupart des notables, tous les notaires, presque tous les officiers du Sénéchal y compris les Hommes de loi qui y gravitaient autour : Juges, procureurs, greffiers, avocats etc.

Lorsque Monluc reprit la ville en octobre 1562, Laurent Rozière, Gratien Ticier, Pierre du Faur, Pierre de las Mas, Jacques Ducassé et Bertrand Labruny, consuls , furent mis à pied et remplacés par Jean Lane, François Lucas, Vidal, Miègeville, Bernard Tissier et Antoine Dumas.

Un des fils de Jacques Ducassé, qui était chirurgien, devint un homme célèbre. Il avait appris la médecine en Suisse et en Allemagne. Il devint bourgeois de Genève, membre du Conseil des Deux Cents puis des Quatre Vingt. Henri IV, bien qu'il fût devenu son médecin particulier, l'envoya en ambassade à Genève. Il écrivait beaucoup. Ses livres scientifiques en langue latine étaient signés : Iosephus Qercetanus. Ses écrits poétiques en langue française étaient signés Joseph du Chesne, Sr de la Violette. Il devait avoir jugé que son nom de Ducassé avait une consonance trop gasconne pour être conservé.

En 1577 les gardes des portes de la ville étaient faites par un catholique et par un protestant. Douze habitants délégués par l'une et l'autre religion firent le serment de vivre en paix.

En 1579 Henri/roi de Navarre et comte d'Armagnac et en tant que tel suzerain de Lectoure ordonna que sur les six consuls, trois seraient catholiques et trois protestants. Cela dura jusqu'en 1625 où le maréchal de Roquelaure devenu gouverneur de Lectoure, n'accepta plus que des catholiques.

En 1580 le pasteur Duchaine devint ministre de la parole de Dieu aidé quelques années après par Pérès. La Communauté appointait aussi bien les prédicateurs protestants que les catholiques à l'occasion des grandes fêtes religieuses.

Un registre de 1568-1572 de l'Evêché de Lectoure conservé aux Archives Départementales (G 63) fait état des requêtes adressées à l'Evêque de Lectoure par divers habitants de cette ville qui : "*après avoir embrassé la religion réformée demandent à rentrer dans l'Eglise catholique. Noms des suppliants: François Soles, Guilhem Tartanac, Bertrand et Jean Labrunye, Jacques Montession marchand, Hugues Boali notaire, Forton Labarthe Dr en médecine, Etienne Carreton apothicaire, Bernard Foissin lieutenant en la Sénéchaussée d'Armagnac, Guillaume Gourde verguier*". L'évêque ayant changé, nous ignorons la suite qui fut donnée à ces demandes.

Ordinairement, les actes des notaires nous renseignaient sur la religion de leurs clients. Dans les testaments ils notaient où ceux-ci voulaient être inhumé et dans les pactes de mariage, l'Eglise devant laquelle ils voulaient solemniser leur union.

Or aux alentours de 1580, le notaire Trélaigue ne le mentionnait pas toujours. Était de son fait ou de celui de son client qui voulait la discrétion sur ce point ? Les temps étaient si peu sûrs que l'on comprend un peu ces précautions. Les gens de Lectoure de quelle religion que ce fut cohabitaient sans que, semble-t-il, il y ait eu trop de problèmes.

En 1572 Mr de Fontarailhes fut nommé par le roi de Navarre Sénéchal d'Armagnac.

Guillaume de Barton évêque de Lectoure, revenant du Concile de Trente contracta la peste et mourut.

D'après le Gallia Christiana, le siège fut donné vers 1569 à Charles de Bourbon fils d'Antoine de Bourbon et de Louise de la Béraudière qui n'était pas son épouse mais son amie. Celui-ci n'était pas prêtre. Était-il même catholique ? C'est une question que l'on peut se poser puisqu'il était nommé par un Roi protestant dans un diocèse qui l'était à moitié. Ce qui est sûr c'est que le Pape ne pouvait pas entériner une nomination de quelqu'un qui n'était même pas prêtre. C'est sans doute pour cela que l'abbé Pandellé écrivait en 1965 *"Autant de légendes reproduites par de nombreux auteurs, où le vrai et le faux se mêlent si étroitement qu'il est bien difficile d'en faire le partage. Il reste seulement que Charles de Bourbon ne fut pas plus évêque de Lectoure que du Comminges"*. Sur cette affirmation préemptoire de l'historien très sérieux qu'était l'abbé Pandellé, H. Polge ne l'a pas mentionné dans la liste des évêques de Lectoure qu'il publia en 1975 dans le Guide des Archives du Gers.

Maurice Bordes fit de même dans un article intitulé : Les principaux évêques de Lectoure. Cependant il est nommé dans les archives municipales de Lecteur de Record du 8 juillet 1576.

" fust arrêté d'envoyer un ou deux personnages de la ville au devant du Roy de Navarre estant en la ville de Peyrigueus pour s'en venir en se pais, et que après on a dit que sa Majesté a rebouché chenin et qu'en la ville de la Rochelle s'en va à Chastellerauld parler avec Messieurs du roy francois À ce moment là le roi de France était Henri II (on pensa alors à y envoyer Charles de Bourbon) Pour que Mgr de Lectoure prince bastart de Navarre doive partir au devant pour aller attendre le Roy de Navarre son frère à la part où il sera, il sera bon qu'on face quelques dons honnestes, quelques gratifications en deniers aud Sgr de Lectore, lequel peut être l'acceptera en présence de tous"(le Montant n'en avait pas été fixé.)En marge en face de cet article il y a une note postérieure: Don au prince bastart de Navarre, Evêque de Lectoure "

Le roi de Navarre arriva à Lectoure le 16 août 1576 en compagnie de son frère. Henri de Navarre était suzerain de Lectoure en tant que comte d'Armagnac. Son frère en tant qu'évêque était le second co-seigneur de Lectoure et les Consuls en étaient les troisièmes. Les Consuls lui donnent le titre de Lieutenant Général pour le Roy de France pour les territoires qu'y en relevaient. Le 23 il reçut l'hommage des Consuls et confirma les privilèges.

Il y a aux Archives Municipales de Lectoure un manuscrit relié, d'un auteur inconnu qui contient un grand nombre de notes sur les évêques du diocèse. Après avoir parlé de Guillaume de Barton, voici ce qu'il dit de son successeur:

"L'Episcopat tomba incontinant es mains du Sgr Charles de Borbon frère naturel de feu Henry IV . Il en jouit longuement par voie d'Economat, n'estant prestre. Il se montra assez libéral à la noblesse qui le venoit voir, leur faisant bonne chère et aimoit les pauvres. Il se tenoit tantost à Lectoure es maison de l'Evesque, tantost en son château de St Clar. Il estoit bisarre à ses domestiques, aux estrangers il se montroit bon et affable, il aimoit estre bien monté et avoit très belle escuerie, aimoit la chasse.

Henry IV estant parvenu à la Corone, il quitta son Evêché et se retira de ce país le 8 juillet 1594 pour suivre la Cour, obtint l'archevêché de Rhoan qu'il tint quelques années jusques à ce que le Roy en pourvueut le Sgr Cardinal de Joieuse, mais en récompense luy donna l'Abbaie de Harmotier les Tours Loire entre deux où il mourut quelques tems après le décès de nostre feu Roy et ce de regret. Garros. Avoit une Damoiselle avec soy".

Il semble que l'auteur de ces lignes avait connu ce personnage. Il cite des détails qui ne peuvent venir que de quelqu'un qui à cette époque était à Lectoure.

Mais un document du Registre de la Jurade de Miradoux nous donne le texte d'un arrêt de la Cour du Parlement de Thoulouse du 4 mai 1582 ordonnant à Messire Charles de Bourbon, evesque de Lectoure de contribuer avec les autres décimateurs à la réfection de l'église, afin de la rendre propre à y faire les offices. Un autre arrêt du 30 juillet 1599 nous apprend que rien n'avait été fait depuis le précédent, dix-sept ans auparavant. L'évêque étant parti depuis cinq ans, et n'ayant pas encore été remplacé, les dîmes étaient bloquées entre les mains des collecteurs. L'arrêt du Parlement donnait la possibilité aux Consuls de Miradoux de les réquisitionner. Ce qu'ils firent puisque dès le mois d'octobre ils passèrent des conventions avec les artisans pour arranger l'église. On peut pourtant penser que si la paix religieuse s'établit entre les Lectourois, que cette nomination y fut peut-être pour quelque chose, pendant le quart de siècle qu'il resta en place.

L'Edit de Nantes de 1598. Les Consuls firent peindre des armoiries par Nicolas Bourgeois sur les "chapeaux de triomphe" pour la publication de la paix.

En 1599, messire Légier Desplatz fut nommé évêque de Lectoure après une vacance du siège de cinq ans. Il fut reçu à la porte du Boulevard par les Consuls.(Bastion)

Un serment réciproque fut échangé, prêté à genoux par les consuls catholiques, debout par les consuls protestants, selon l'ancienne coutume.

Parmi les ministres protestants de cette époque, nous avons retrouvé dans les minutes de Montession, le testament de Pierre Saboyer daté du 4 octobre 1607. Le voici dans son intégralité: "*Au nom de Dieu soit.*

Scachant tous présens et advenir que dans Lectoure et maison des greffiers, ce jour d'huy quatriesme du mois d'octobre mil six cens sept, avant midy, régnant très chrestien prince Henry par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, par devant moy Jean Louys Montession, notaire royal sousigné, présents les tesmoins bas nommés, estably en sa personne Me Pierre Saboyer, ministre de la parolle de Dieu, rézidant à présent dans sa maison et estant dans son lict qui est dans la chambre de derryère de ladite maison, malade de certaines maladies corporelles, toutes foys en son bon sens, mémoyre et entendement, bien voyant, oyant, et parfaitement cognoissant. Et considérant qu'il n'y a chose plus certaine que la mort ny plus incertaine que l'heure d'icelle et pour ouster toute dispute entre ses parents à l'advenir, a fait son testament et dernyère volonté comme s'ensuit:

Premièrement, a remis son esprit entre les mains de nostre Dieu et Père et veult qu'après que Dieu aura retiré son âme de son corps, que son corps soit rendu à la terre jusqu'à la résurrection. Il donne trente livres tournoises aux pauvres de l'Esglize préthendue réformée de Lectoure.

Item donne et lègue trente livres aux pauvres de ladite religion de l'Esglize de Mauvezin.

Item, donne et ligue à Jean Sabathier son serviteur la somme de cinquante livres pour le servisse qu'il luy a fait environ deux ans, devront estre employées à luy faire apprendre quelques mestier, payables par son héritier bas nommé, les susdits léguats payables dans ung an après son décès, sauf le léguât fait aud Sabathier qu'il veult luy estre payé après son décès pour estre lis cône dict est en mestier.

Item, donne et lègue à Sarra de Saboyer sa sœur aynée la somme de cent livres payables dans ung an après son décès, et à Jeanne de Saboyer puis née la somme de deux cents livres, ensemble une guarnytur de lict de tronnet jaune qui est dans la susdite maison,

plus une cotte de sagetar incarnat et une roze d'opale qui se trouveront parmi ses hardes. Et ce pour les agréables services que ses sœurs lui ont fait et espère que luy feront cy après. Laquelle somme de deux cents livres et choses susdites veut qu'elles leur seront payées par son héritier bas nommé, scavoir les deux cents livres lorsqu'elle se Mariera et les meubles incontinent après son décès.

Item donne et lègue à Suzanne de Rizon, (dont le véritable nom était Cagnieu, dict de Rizon) sa belle soeur, une robbe d'estamine toute neufve qui est dans son alimande. Plus trois chaises garnies de jaune, ensemble toute la part que ledit testateur préthend et avec ces trois chaises et en six tamboretz qui sont dans la susdite maison. Plus un châlit qui est de toille de Laval. Plus un ruby et une bague d'or roudé. Plus une écharpe de sagetar le tout neuf. Que veult que le tout lui soit bailhé par son héritier bas nommé soudain après son décès.

Item supplie à Mlle de Rizon accepter et garder une esmeraulde qui se trouvera parmy ses aultres bagues et une paire de saumier dores avec des agraffes d'argent. Comme aussi led testateur prie Mr de Rizon filz de ladite demoizelle de vouloir accepter sa demande, laquelle lui donne pour tenir ses livres et en faire son plaisir

Item ledit testateur quitte en faveur de ladite Esglize réformée de la présente ville la somme de douze livres quinze sols qu'il a fourny pour le bastiment du temple comme appert de son compte. Quitte aussy led testateur à Dufaur, archer du Seneschal et à Touby Dupuy tout ce qu'ils luy peuvent debvoir par obligations, promesse ou memoyre particuliers.

Comme aussy quitte à Me Jean Saboyer son oncle tout ce qu'il peut luy debvoir par promesse ou mémoyre particulier, ensemble tout ce que luy pourroit eschoir par reliquat de son compte.

Il a nommé et institue de sa propre bouche Jean Saboyer son fraire pour son héritier universel en tous et chacuns ses aultres biens meubles et immeubles en payant ses debtes et légatz. Au cas où il décéderait sans enfants de son loyal mariage, il lui substitue Sarra et Jeanne de Saboyer ses soeurs, et au cas où elles décèderaient sans enfants, il luy substitue le plus proche de son nom et à deffault ses

*autres les plus proches faisant profession de la Religion.
Fait en présences de Mrs Forlon, huissier de la Sénéchaussée Joseph
Fabro, Antoine Lonsac, Guilhem Blanchard, Arnaud Guilhem De-
lier, Ysaac Philip sousignés avec le testateur, Anthoni Raymond
dict l'Argentat, Jean André qui ont dict ne scavoit signer "*

C'est le seul testament parmi tous ceux que nous avons dépouillé où il est fait mention de bijoux. Les témoins appartiennent tous à des familles protestantes connues de Lectoure.

Un autre testament très intéressant est celui de Od-det Soquaret, Me Agrimenseur demeurant rue de Corhault à Lectoure :

"Premièrement après l'invocation du nom de Dieu, l'a supplié très humblement vouloir mettre en oubli ses offenses au nom et par les mères de son filz Jésus-Christ. Il veut être enterré au simetière de ceulx de religion réfformée, et de ses biens estre distribué aux pauvres de la ville de Lectoure le jour de son enterrement et à la discrétion de Domenge de Rance sa femme jusqu'à la somme de quarante sols et non conprins le sallaire des quatre houes qui porteront son corps au simetière".

Il dit ensuite qu'il avait été marié une première fois avec Galhardine Dufaur dont il avait eu deux enfants : Pierre et Jehanne qui avait été mariée à feu Johannet Comyn de Terraube, Deux filles étaient issues de cette union: Andiette sa filleule à qui il lègue dix livres et Jehanne à qui il laisse cinq sols. Et pour le regard dudit Pierre son filz :

" a dict led testateur avoir despendu une partye de sa substance pour l'avancer en lettres et pratique. Au lieu d'en profiter, led testateur tenant en partye le domaine du Roy en arrentement de la Comté d'Armagnac, Il auroit prins dans son coffre tout ce qu'il auroit peu despendre au jeu et autres voyes deshonestes. Tellement que par cette cause le testateur fut et demeure ruyné et contraint deavoir vendre la plus grande partie de ses biens. Et après s'estre desparty de luy , tarie sans son accord et consentaient, moins vouleu prendre son conseil et outre déclarer qu'il ne viendrait jamais dans la pnte

ville tant que ledit testateur son père vivrait, et plusieurs autres ingratitude, pour l'occasion desquelles iceluy testateur l'a déshérité Voulant qu'après son décès led Pierre ne puisse rien prétendre sur ses biens." Il a été marié une seconde fois avec Domenge de Rance dont il a eu un fils Jehan Soquaret à qui il laisse tous ses biens."

Des dizaines de testaments que nous avons dépouillés c'est le seul que nous ayons trouvé où la volonté de deshériter est si fortement exprimée.

Aucun des testaments que nous avons étudiés ne donne la localisation du cimetière des protestants.

Certains protestants des alentours de Lectoure demandaient à y être ensevelis, tel Pierre Fretpeù bastier de Blaziert dans son testament retenu par Trélaygue le 1er avril 1588. Sa veuve le 27 juin suivant paya au Syndic des Pauvres de l'Eglise réformée de Lectoure la somme de six livres.

Au mois de mars 1588, Jehan Larue, greffier avait payé à Mrs Jehan Lafont et Dufour, anciens, la somme de quatre escus sol.(12£ Guilhem Bordieux, marchand versa deux escus sol (6 £)

Le 11 novembre de la même année, Pierre de Garros, avocat pour le roy de Navarre au Parlement de Pau avait donné à l'Eglise réformée de Lectoure la somme de cent livres. La moitié des fonds devait être employée pour l'entretien du pasteur et ministre de la parole de Dieu.

Le 2 janvier 1588 avait eu lieu le mariage de Mr le Vennyer licencié en drotz, Réformateur du duché d'Albret pour le roy de Navarre, d'une part et Damoiselle Anne du Juau fille de Mr Me François du Juau, Conseiller du Roy de Navarre et son Procureur général en la Sénéchaussée d'Armagnac et de Damoiselle Andiete du Jau mariés d'aultre part.

Il est convenu entre les parties que ledit mariage se solemniserà en l'Eglise Réformée. du Juau constituée à sa fille une dot de deux mille quatre cents cinquante livres.

Présents: Me Jehan Foissin, Jehan du Vignau, Jaques de Fesensac, François Soles, procureur, Arnould Dupred, licencié, Me Jehan Lafont, secrétaire du Conseil en ladite Cour. Me Jehan Duchaine ministre de la parole de Dieu et Isaac du Cimanter, les tous habitants dudit Lectoure.

Le 18 may 1587 Hélayne du Poy, veuve à Guilhem Artigau confesse devoir à Manauld Vacquily, chirurgien, habitant dudit Lectoure, la somme de cent cinquante escus sol(45 £) à cause des soins qu'il avoit faits, s'estan mis en péril de la vie au pansement et guérison de la maladie de contagion de peste advenue à ladite du Poy. L'ayant retirée dans sa maison à cause que l'air d'icelle n'estan infecté et pour la mieux piécer et médicquer, le tout aux cotz et despens dud Vacquily. Comme aussi avoir prises de maladie deux de ses filles. De laquelle maladie de contagion, iceluy Vacquily après Dieu a rendu ladite du Poy bien guérie. Pour cela elle a promis de payer ladite somme de cent cinquante escus sol. Mais Hélayne du Poy ne se pressait pas de payer. Exaspéré le chirurgien lui intenta un procès en la Cour du Sénéchal. Ils ne tardèrent pas à comprendre que cela allait leur coûter très cher. Chacun paya sa part de frais de procédure et Vacquily se contenta de 133 escus sol 1/3 (400 £). Cet argent était déposé : cent quatorze escus entre les mains de Me German Pereri, bourgeois de Lectoure, Deux escus trente sept sols entre les mains de Fortis du Barry. Le reste fut versé par Hélayne du Poy jusqu'à la concurrence de 133 escus sol 1/3.

Tous ces actes sont extraits des minutes de Trélaigue, notaire de Lectoure.

La première moitié du XVII^e siècle semble avoir été assez calme au point de vue religieux. Par suite de l'Edit de Nantes, les communautés catholiques et protestantes vivaient côte à côte semble-t-il sans trop de problèmes.

Les registres de catholicité font état le 4 mars 1611, du baptême de Louyse fille de Mr de Fontarailhes gouverneur protestant t de Lectoure, au presche. Celui-ci avait donné son enfant en baptême à la ville de Lectoure.(sous-entendu la ville payait les frais de la cérémonie qui fut faite en grande solennité) Le parrain a été Mr du Luc Sollès avocat et Consul.

Les registres de St Gervais recèlent l'acte suivant: "*Le cinquième de novembre 1641 a été ensevely dans le nouveau cimetiè-re de ladite église St Gervais, Bernard Brandolive, natif de la ville de St Clar en Lounaigne. Home marié, ayant laissé sa femme malade à Mézin, diocèse de Condom, ainsi qu'il l'a déclaré par devant tes-moins à l'extrémité de sa vie, estant décédé à l'hospital de Lectoure, après avoir esté confessé par un religieux Doctrinaire du collège de Lectoure. Lequel Brandolive se disant auparavant de la religion pré-tendue réformée, suivant les attestations que les gardes dudit hospi-tal ont trouvées après sa mort, dans ses hardes, signées par la Pastu-re, ministre reconnu de la prétendue, attestant et certifiant que ledit défunt auroit esté détenu l'espace de dix ans entre les Bains des Bar-bares Turcs qui lui auroit coupé la langue et les parties honteuses pour n'avoir voulu renier la foy chrétienne.*"

Nous avons trouvé une attestation délivrée à Joseph Gas-sian compagnon orphèvre pour régler un partage familial à Lectoure:

"*Nous soussignés Pasteurs et Anciens de l'Eglise Réformée de Chastellerault, certiffions que Joseph Gassian âgé d'environ tren-te deux ans, compagnon orfèvre, natif de Leictoure en Armagnac a demeuré parmi nous depuis dix ans et les cinq dernières années sans interruption, pendant lequel temps a faict profession de la Religion et a toujours vescu chez les maistres orfèvres, n'estant point marié, et n'a point de femme ni en promesse avec aucune, que nous ayons sceu.*"

Lequel tesmoignage nous lui rendons à sa requeste pour lui servir à une affaire qu'il a audit Lectoure, faict au 17e de septembre 1642. Signé: Clain, un des pasteurs de ladite esglise. Carré, l'un des pasteurs, Beaupoil,antien. Bonenfant ancien et Harré aussi antien."

Ce certificat devait accompagner une procuration que Gassian envoyait à son frère Benjamin, marchand Orfèvre à Nérac, rédigée par Me Massonneau notaire à Chatelleraud.

Par cet acte il donnait pouvoir à son frère de vendre la moitié d'une maison située au quartier de Fontélie à Lectoure et la moitié d'une vigne au quartier de Lescolle, près la ville, à tel prix qu'il advisera. Qu'il veille à ce que l'acheteur prenne en charge les frais de la vente et des impôts s'y rapportant.

La révocation de l'Edit de Nantes en 1685 provoqua quelques abjurations. Cependant, les sincères préférèrent s'expatrier, ce fut le cas pour Paul Délier, capitaine au régiment de Mallac qui quitta le pays pour partir en pays étranger, on ne dit pas lequel. Celui ci était le descendant d'une vieille famille de robe qui possédait de nombreux biens dans le lectourois. Elle avait adhéré à la Réforme dès le début. Il avait épousé le 7 mars 1685 Paule de Lamire de Dozac (d'Avezac). Leur fils Louis, fut baptisé le 17 février 1699 à St Gervais. Il mourut probablement cette même année. Le pouvoir royal confisqua tous ses biens parce qu'il avait émigré. Paule de Lamire se remaria le 9 mai 1701 avec François-Louis Ducassé qui avait succédé à son père dans la charge de Juge-Mage à la Sénéchaussée d'Armagnac, séant à Lectoure. D'autre part Paule de Lamire avait deux frères servant dans les rangs des Mousquetaires du Roy. Ces parentés firent en sorte que les biens confisqués à Paul Délier furent rendus assez vite à son fils puisque en 1709 ils lui appartenaient.

Ceci est un rapide survol de ce qui est resté dans les écrits officiels touchant ces cent cinquante ans de l'histoire de Lectoure dans cette période qui fut une vraie Révolution.

BLOG

BLOGUE



Le blog (blogue aussi cybercarnet) est une partie de notre site web qui permet à nos membres de publier régulièrement des articles , certes succincts, et de rendre compte de l'actualité de leurs recherches ou trouvailles généalogiques. A l'exemple d'un journal de bord ces « billets » sont datés et identifiés et se succèdent du plus récent au plus ancien.

La possibilité pour chaque membre du GGG de créer son blog et de communiquer ainsi avec les autres adhérents est une opportunité à saisir par chacun d'entre nous. (voir N°s précédents)

Le doyen des Français ?

dim, 06/01/2019 - 09:13 — [Yves Talfer](#)

Dans le registre 5 E 79 de Béraut, cliché 133, on trouve cet acte de décès de Jean DEGUAN, 117 ans environ... Un sérieux concurrent pour le titre de doyen des Français !

1672
Carnet
Comme jour du mois de l'ennuie
1672 aye le enuey Jean deguan
aagé de cent dixsept ans ou enuie
dequel deueda le dixième du dit m
son corps fust inueé dans
leglise de vidette par moy es presen
darnauld deguan es darnauld furet
es buey dautry qui vont signé pour
fauoir
Jehan Deguan
Jehan Deguan



Le Site incontournable du GGGéiste :

<http://genealogie32.net/>

QUOI
DE
NEUF ?

Par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISA-Ge.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers

- VISAGe : fin d'indexation du registre AM Lectoure-17 Lectoure-St Gervais BMS 1725-1742 (18/06/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 3879 Mirande-Mazerette BMS 1621-1670 (17/06/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32032_01 Bassoues (mairie) BMS 1715-1738 (15/06/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 423 Mirande - Artigue BMS 1672-1789 (13/06/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32208_1E56 Lectoure (mairie) Mariages an5-an10 (05/06/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 542 Mormès BMS 1683 et 1723-1792 (31/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1736 Augnax-St Antonin BMS 1668-1690 (19/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32451_12 Tournan Décès 1833-1843 (16/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 523 Le Houga-St Aubin-Latterrade BMS 1765-1792 (16/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 524 Le Houga-St Aubin-Latterrade BMS 1664-1683 (10/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 525 Le Houga-St Aubin-Latterrade BMS 1684-1699 (09/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 526 Le Houga-St Aubin-Latterrade BMS 1700-1745 (06/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 527 Le Houga-St Aubin-Latterrade BMS 1746-1770 (03/05/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 528 Le Houga-St Aubin-Latterrade BMS 1771-1792 (30/04/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 794-3 Barran (La Castagnère) BMS 1753-1792 (26/04/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32463_15 Viella Décès 1873-1892 (19/04/2019)

- Site public : mise en place du forum "[Suggestions pour améliorer VISAGe](#)" (13/04/2019)
- Site public : mise en ligne du bulletin n° 106 Printemps 2019 (13/04/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1913 Mirande-Mazerette BMS 1760-1789 (03/04/2019)



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

GÉNÉALOGIE GASCONNE GERSOISE, est une association régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baïse.

Tout courrier postal doit être impérativement adressé à l'adresse de gestion :

Généalogie Gasconne Gersoise
c/o Jean-Jacques SUSSMILCH
7 rue Aristide Briand
33230 COUTRAS

Présidente honoraire : Madame GAZEAU

Membres du Conseil d'Administration

Mrs Pierre DAGUZAN, Guy PECHBERTY, Christian SUSSMILCH, Jean Jacques SUSSMILCH, Yves TALFER.

Membres du Bureau

Président	M. SUSSMILCH Christian
Vice Président	M. PECHBERTY Guy
Secrétaire/Trésorier	M. SUSSMILCH Jean-Jacques

Responsables des services

Recherches	Mr BAQUÉ
Publications du G.G.G.	M. SUSSMILCH Christian
PNDS (Programme de <i>Numérisation et Dépouillement Systématique</i>)	M. TALFER, SUSSMILCH Christian
Webmestre	M. TALFER

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conseil d' Administration	Formation VISAGe	Jeudi 13 juin 2019
Assemblée Générale	Formation VISAGe	Dimanche 13 octobre 2019
Conseil d'Administration	Formation VISAGe	Jeudi 22 novembre 2019

Les Formations prévues, à **VISAGe** ou aux autres développements sur Internet se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un suivi individuel.
- porter son ordinateur avec « ses problèmes ».
- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site (*rubrique Adhérents du GGG : **Demande de Formation***).
- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

Parution du Bulletin en 2019 / 2020

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible

N° 107 Juin 2019	N° 108 Octobre 2019
N° 109 Décembre 2019	N° 110 Mars 2020

Cotisations pour l'année 2019

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € (couple 40 €)
avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € (couple 55 €)
supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 50 € ensuite
30 €

Membres donateurs : 90 €
Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

Correspondance :

Pour recevoir une réponse:

- 1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
- 3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusivement; et non dans le corps de la lettre.

Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même partielle, est interdite sans leur autorisation.

Les dépouillements sont consultables:

- aux Archives Départementales du Gers,
- sur le site du G.G.G. <http://genealogie32.net/>
- dans les Mairies,
- à la Bibliothèque Nationale ,
- la Maison des Associations de Mauvezin tél : 05 62 58 39 04).

Publications disponibles

Versions Imprimées

- Anciens N°s du bulletin: l'exemplaire franco 3 €, version numérique . Les demandes sont à adresser par mel « *Rubrique Publications* » **Commande** (*en fin de rubrique*) .
- Hors Série N°1 et 2 l'exemplaire franco 15 € -
- Hors Série N° 6, 7 et 8 l'exemplaire franco 15€
- GGG annuel 2014 , 2015, 2016 , 2017, 2018 l'exemplaire franco 15€

Versions Numériques :

- CD GGG Dépouillement au 31.12.2018: au prix franco 30 € .
- CD Hors Série N°1, 2, 4 , 5 Pdf : au prix de 10 € .
N°3 Pdf au prix de 20 €
- Volumes Hors Series 1+2+3+4+5 au prix de 25€

S'adresser à:

Généalogie Gasconne Gersoise
c/o Jean-Jacques SUSSMILCH
7 rue Aristide Briand
33230 COUTRAS